Etat de Droit : l’expérience Allemande en exemple à Haïti

Type d'activités : Conférence-Débat
Lieu : Réseaux Sociaux
Date : 04-02-2021
Thématiques : Droits humains en général
En partenariat avec : Ambassade d’Allemagne en Haiti.
Sous la direction du programme : Éducation Citoyenne

Description : Quelles sont les raisons grâce auxquelles l’Allemagne a su construire un état de droit, après deux dictatures ? C’est la question à laquelle le professeur allemand Christoph Schönberger a apporté des éléments de réponse, au cours d’une conférence virtuelle présentée par l’Ambassade d’Allemagne, FOKAL et le Centre Pétion Bolivar, et retransmise sur les réseaux sociaux.